

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

19 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° II-CF1032

présenté par

M. Larive, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,  
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,  
Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

-----

**ARTICLE 33****ÉTAT B****Mission « Culture »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Patrimoines	0	0
Création	0	0
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	0	50 000 000
Soutien aux politiques du ministère de la culture	0	0
Démocratisation de la culture ( <i>ligne nouvelle</i> )	50 000 000	0
<b>TOTAUX</b>	50 000 000	50 000 000
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le pass culture a coûté 49 millions d'euros à l'État l'an passé et a profité davantage aux grands opérateurs de l'internet, qu'aux acteurs de la culture. En période de confinement, les libraires et salles de spectacle étant fermés, ce sont les plateformes de streaming qui en profité le plus. Depuis

l'instauration du couvre-feu, l'accès aux théâtres et concerts sont également restreints. Il coûtera 59 millions cette année.

Aucun bilan n'a été tiré de ce dispositif avant de l'élargir. Pourtant en 2019, on apprenait que seuls 35 000 jeunes ont téléchargé l'application sur les 150 000 qui y ont droit dans les 14 départements concernés. « Ceux qui ont consommé le Pass Culture étaient ceux qui allaient déjà dans les structures culturelles », regrette Nicolas Dubourg, membre du Syndicat des entreprises artistiques et culturelles dans un reportage sur France 2 en novembre 2019.

Le pass culture ne permet pas d'atteindre l'objectif fixé, c'est à dire démocratiser l'accès à la culture. Nous proposons donc de créer un nouveau programme qui permettra de proposer un dispositif plus pertinent.

Par cet amendement d'appel et pour respecter les règles de recevabilité financière, nous proposons dans cet amendement d'appel de transférer 50 millions euros des crédits et autorisations de paiement de l'action 02 du programme 361 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture vers l'action 01 d'une nouvelle ligne de programme intitulée Démocratisation de la culture.